



Kirkland, le 14 avril 2011

Faisant suite à la CLR du mois de février dernier et ayant reçu certaines demandes de classification pour des territoires BB-CC, le conseil d'administration s'est réuni récemment afin de statuer sur les différents territoires BB-CC possible pour la prochaine saison.

Suite à l'analyse de l'ensemble des territoires et des recommandations reçues, le conseil d'administration reconnaît tout regroupement d'AHM afin d'établir du Hockey BB-CC ou encore toute AHM qui souhaite être autonome au niveau double lettre.

Contrairement à ce qui était possible en 2010-2011, aucun transfert de joueur d'une AHM à une autre et/ou d'une Organisation double lettre à une autre ne sera accepté. Il est à noter que ceci est un choix d'AHM et/ou d'organisation double lettre et que ce sera à ces dites AHM et/ou Organisation double lettre à répondre à leurs membres.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter.

Simon Joly  
Coordonnateur  
Hockey Lac St-Louis

CC. Membres du conseil d'administration, Hockey Lac St-Louis  
Sylvain Mc Sween, Directeur-général, Hockey Lac St-Louis